

Information à l'intention des psychiatres et des médecins généralistes

Paris, le 09 février 2011

Madame, Monsieur, Cher Confrère

Comme annoncé dans notre mailing de juin 2010, sanofi-aventis France souhaite vous rappeler le prochain arrêt de commercialisation des spécialités :

MODITEN 25 mg comprimé enrobé
CIP 3400930681510 – Boîte de 30 comprimés
MODITEN 100 mg comprimé sécable
CIP 3400930681459 – Boîte de 15 comprimés
(dichlorhydrate de fluphénazine)

Cet arrêt de commercialisation interviendra à partir d'avril 2011 et jusqu'à épuisement des stocks.

Ces spécialités sont indiquées dans les états psychotiques aigus, états psychotiques chroniques (schizophrénies, délires chroniques non schizophréniques: délires paranoïaques, psychoses hallucinatoires chroniques).

Nous vous invitons donc :

- à ne plus initier ou renouveler de traitement avec ces spécialités
- à informer vos patients actuellement traités par Moditen 25 mg ou Moditen 100 mg de l'arrêt de commercialisation de ces spécialités
- à envisager un autre traitement antipsychotique

Nous vous rappelons que des alternatives thérapeutiques sont disponibles.

A titre informatif, les spécialités MODECATE 25 mg/ml solution injectable IM en ampoule et MODECATE 125 mg/ 5 ml (décanoate de fluphénazine) solution injectable IM en flacon restent disponibles.

Notre département d'information médicale et scientifique reste à votre disposition pour toute information complémentaire au numéro vert 0800 39 40 00.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur et Cher Confrère en l'expression de nos salutations distinguées.

Docteur Catherine JANUS
Directeur Médical Médecine Générale